



CONSEIL DE L'ED

Lundi 15 janvier 2024

Informations générales

Situation du collège doctoral

- Il n'y a plus de directeur du collège doctoral depuis le 6 janvier 2024
- Nomination d'un nouveau VP en charge de la formation doctorale le 19 janvier 2024
- La nomination des nouveaux VP d'AMU a été reportée au 1^{er} Février. D'après les informations obtenues du président, la nouvelle directrice du collège doctoral sera Madame Nathalie Rubio, PR de droit public; elle devrait prendre ses fonctions le 1^{er} février.

Intégration du CNE (1)

- **Rappel:** demande adressée par la directrice du CNE en juillet 2023 pour 5 collègues HDR (cf. diapos. suivantes), examinée lors du conseil du 13 novembre 2023
- →entrevue avec le VP recherche le 13/12/23 :
- →budget de l'ED augmenté de 1000€; proposition de flécher en faveur de l'ED 355 une bourse « président » tous les 2 ans.
- Les membres présents lors du conseil du 15 janvier (le quorum n'est pas atteint) souhaitent que la directrice de l'ED contacte le nouveau VP recherche – Stefan Enoch- afin d'obtenir plus de précision sur l'engagement d'AMU relatif aux contrats doctoraux. Un message lui est envoyé à l'issue de la séance; ce dernier précise dans sa réponse : *L'augmentation de budget de l'ED ne me semble pas être une difficulté et je ferai passer des consignes dans ce sens.*
- *Sur le principe des bourses « président », après échange avec Philippe Delaporte, j'en comprends bien l'objectif et l'intérêt. Cependant, j'ai deux remarques : tout d'abord le nombre exact de bourses « président » n'est connu que tard et annuellement. Cela ne devrait pas être un problème majeur mais cependant cela relativise tout engagement que je pourrais prendre. Le second point est que l'engagement sur ces bourses ne pourrait aller au-delà de la mandature et il serait sans doute préférable que cela puisse être pris en compte dans la dotation « ordinaire » de l'ED suite à une réévaluation de ces dernières. Cela donnerait probablement un caractère plus pérenne (bien que rien ne l'est réellement). Je pense que nous devrions conduire une réflexion sur cette question rapidement et vous propose que nous échangions dès que cela sera fait.*
- Un vote électronique (Balotilo) est mis en place entre le 19 et le 26 janvier : **l'intégration du CNE est approuvée à la majorité absolue des membres ayant pris part au vote (18 sur 23 électeurs; 81% en faveur du « oui »).**

5 collègues membres du CNE

- Dorothee DUSSY (DR, directrice du CNE)
- Isabelle GRANGAUD (DR)
- Céline LESOURD (CR)
- Christine DEMMER (CR)
- Axelle BRODIEZ-DOLINO (DR)

Intégration du CNE (2)

- **Situation du CNE : rattachement officiel à l'UAR MMSH depuis le 1er janvier 2024 pour la partie du CNE établie à la Vieille Charité**
- Le Centre Norbert Elias, installé dans les locaux de la Vieille Charité à Marseille, est une UMR pluridisciplinaire de SHS, dont la géométrie vient de changer suite au départ de la tutelle EHESS. Au 1er janvier 2024, le CNE dépend du CNRS, de l'université d'Avignon et d'Aix Marseille Université. Il occupe une aile du 3e étage des locaux de la Vieille Charité et héberge également, au 1er étage, un centre de documentation. Fin 2023, la direction du CNE a contacté la direction de la MMSH afin de proposer sa candidature pour s'associer aux équipes accueillies et soutenues par l'UAR. **Les tutelles de l'UAR et du CNE ont validé cette candidature. L'UAR MMSH compte donc maintenant une unité de plus.**
- Concrètement, le CNE reste dans les locaux de la Vieille Charité, loués par le CNRS à la ville de Marseille, la directrice du CNE fait partie du comité de direction de l'UAR, **ses membres peuvent participer aux appels à projet de l'UAR et profiter des services communs de la maison.** La MMSH est officiellement présente à Marseille, via le CNE, pour y mener des actions de recherche et d'animation scientifique, des bureaux sont réservés dans les deux sites pour les membres souhaitant mener des collaborations.
- *(courriel du directeur de la MMSH adressé à la directrice de l'ED le 11 janvier 2024)*

Intégration du CNE (3)

- **Démarche :**
- - RI collège doctoral, art. 6 (10 nov. 2022) :
- Article 6 – Rattachement d’une unité de recherche à une école doctorale Selon l’article 2 de l’arrêté du 25 mai 2016 modifié, une unité de recherche est rattachée à une seule école doctorale. Un rattachement à plusieurs écoles doctorales est également possible et donne lieu, le cas échéant, à la mise en place d'une convention. Le rattachement d’une unité de recherche à une école doctorale se fait dans le cadre d’un projet scientifique cohérent avec son périmètre thématique et en adéquation avec la politique de formation doctorale d’Aix-Marseille Université. **Le rattachement est prononcé par le Président de l’Université d’Aix-Marseille sur proposition du conseil de l’école doctorale concernée et après avis de la commission de la recherche.** Dans le cas d’une co-accréditation, la décision est prise conjointement avec les établissements co-accrédités.

Intégration du CNE (4)

- - RI ED 355, art. 4 (avril 2022):
- Article 4 – Rattachement d’une nouvelle unité ou équipe de recherche à l’école doctorale
Les règles de rattachement d’une nouvelle unité ou équipe de recherche à l’ED sont données dans l’article 6 du règlement intérieur du collège doctoral. Chaque unité ou équipe de recherche est rattachée à une seule école doctorale. Cependant, à titre exceptionnel, une unité ou équipe de recherche peut être rattachée à plusieurs écoles doctorales si la taille de cette unité et/ou ses axes de recherche le justifient. Toute demande de rattachement d’une nouvelle unité ou équipe doit s’inscrire dans les champs thématiques de l’ED. L’unité ou équipe qui souhaite son rattachement doit déposer à la direction de l’ED une demande comportant les éléments suivants : une description de ses activités de recherche et de son potentiel d’encadrement ainsi qu’un bilan, s’il existe, de ses activités passées et récentes en matière d’encadrement doctoral et d’insertion professionnelle. **Le conseil de l’ED se prononce sur toute nouvelle demande déposée par une unité ou équipe après avoir pris connaissance du dossier.** Il peut, le cas échéant, auditionner la responsable de l’unité ou équipe candidate. **La décision du conseil se fait par consensus ou à défaut par vote à la majorité absolue des membres présents ou représentés à la réunion.** Le rattachement est prononcé par le Président d’Aix-Marseille Université sur proposition du conseil de l’ED 355 et après avis de la commission recherche. Toute demande de rattachement d’une nouvelle unité ou équipe doit être transmise à la direction de l’ED avant le 31 janvier pour une entrée en vigueur en septembre de la même année civile.
- → Avis du conseil : le vote est reporté

Elections au conseil de l'ED 355

- **Rappel:** 3 sièges vacants représentants des doctorants (mandat de 2 ans jusqu'au 15 février 26) ; 2 sièges vacants membres HDR (mandat lié à l'accréditation de l'ED)
- **Renouvellement du conseil (HDR et membres nommés) en septembre 2024**
- **Mode de scrutin :** plurinominal à un tour à la majorité relative
- **Proposition d'arrêté électoral transmise à la DAJI le 8 janvier 2024 :**
 - ① Élections le jeudi 15 février
 - ② Dépôt des candidatures: jusqu'au 1^{er} février 12h
 - ③ Doctorants: une candidature par laboratoire parmi les laboratoires non représentés (représentés: CCJ, IDEAS); En cas d'égalité entre deux candidats, le plus récemment inscrit en doctorat est élu.
 - ④ HDR: Les unités de recherche actuellement représentées au sein du conseil de l'ED sont les suivantes : CCJ, CEREGE, CREDO, IDEMEC, IMAF, IREMAM, LA3M, LAMPEA, LEST, TDMAM, LPED. **Seules les unités de recherche non représentées au sein du conseil de l'ED pourront proposer un représentant, à savoir : ESPACE, INAMA, IRAA, IRASIA, LIEU, MESOPOLHIS, PROJECTs et TELEMMe.**
 - ⑤ Listes électorales: *doctorants*: être inscrit régulièrement pour l'année en cours; *HDR*: les personnels enseignants-chercheurs et chercheurs, titulaires d'une HDR, en position d'activité et dont l'unité ou l'équipe est rattachée à l'ED.

Organisation des élections au conseil de l'ED: suite

- Les arrêtés électoraux ont été signés par le président d'AMU le lundi 29 janvier
- La date des élections a été repoussée au **jeudi 29 février, de 9h à 17h**, dans les locaux de l'ED
- Les arrêtés électoraux ont été publiés et diffusés auprès des doctorants et des laboratoires concernés.

Calendrier des conseils dédiés au classement des candidatures contrats doctoraux AAP

- - **AAP EJD**: calendrier revu mi-décembre, 2 semaines supplémentaires accordées :
- **19 février**: date limite d'envoi des dossiers de candidatures par les porteurs de projets à la DFD
- **19 février-23 février**: étude de la recevabilité des dossiers et transmission aux ED
- **12 mars**: transmission par la DFD à la DRV et envoi des dossiers classés à la Région → réunion du collège doctoral pour classement des dossiers : 11 mars
- - **AAP Inter-ED**:
- **Lundi 15 janvier: ouverture de la campagne 2024 de l'AAP inter ED (campagne ouverte le 29 janvier)**
- -Vendredi **1^{er} mars** à 12h: date limite de dépôt des projets sur le site du collège doctoral
- -**Du lundi 4 au vendredi 22 mars: pré-sélection des projets par les ED**
- -Lundi 25 mars: sélection des 20 projets par le conseil du collège doctoral en vue de la phase finale
- -Mardi 26 mars: transmission des résultats aux porteurs de projets
- - **AAP AID**:
- Classement par les ED: **8-22 mars (campagne ouverte le 26 janvier)**
- **Congés universitaires**: hiver: 4 au 10 mars
- **Le conseil fixe les dates suivantes pour ses prochaines séances :**
- **- jeudi 29 février, 14h (conseil dédié au classement des projets EJD)**
- **- vendredi 22 mars, 14h (conseil dédié au classement des projets Inter-ED et AID)**

Demandes de financement des doctorants

Rappel

- **Guichet unique**

- ❑ Principes

- Missions, formations, JE éligibles
 - versement a posteriori aux UR
 - 1 subvention par année civile et par doctorant
 - forfaits : 100 € (France), 200 € (Europe), 300€ (Monde)
 - 300-500 € (JE impliquant plusieurs doctorants)

-

- ❑ Modus operandi

- Tableau adressé aux gestionnaires des UR
 - Calcul du montant de la subvention annuelle ou biannuelle
 - Versement global par virement inter CF

- ❑ Calendrier 2023

- Décembre 2023 : recueil des données pour juillet-décembre 2022
 - Janvier 2024 : versement des subventions

-

Procédure pour les JE

- **Mise en place d'une procédure spécifique** : 16 mars 2023
- ☐ Demande des doctorants en amont (3 mois minimum)
- ☐ Critères : organisation par au moins 2 doctorant.e.s de 2 UR différentes rattachées à l'ED.
- ☐ Co-financement des UR
- ☐ Organisation à AMU
- ☐ Participation d'au moins 5 doctorant.e.s de l'ED (y compris les organisateurs)
- ☐ Elaboration d'un formulaire-type pour les demandes
- ☐ Montant (entre 300 et 500 euros) alloué en fonction du budget et du besoin exprimé

26èmes rencontres DIWAN

- - **Rencontres annuelles de l'association Diwan (doctorants en histoire de l'islam médiéval)**
- - **depuis 2021, l'ED est liée par une convention avec l'association DIWAN et accorde une subvention de 500€.**
- Demande de la reconduction de l'aide pour les 26èmes rencontres.
- Le conseil donne son accord pour la reconduction de la convention et de la participation financière à hauteur de 500€.

JE Inter-laboratoires « Hégémonie, mémoires et identités subalternes Algérie contemporaine »

- La journée est organisée par **5 doctorantes de l'Ecole Doctorale 355 (Anna Damon, Margot Garcin, Louna Hassaïni-Moussaoui, Léna Haziza, Mélina Joyeux)**, appartenant à 2 Unités de Recherche différentes (**Telemme et Mesopolhis**).
- La journée aura lieu à AMU, à la salle Duby de la MMSH.
- Nous avons le **soutien financier** des unités de recherche suivantes : **Telemme** et **l'Idemec** renouvellent leur financement à hauteur de **500€** chacun. **Mesopolhis** doit également nous soutenir, nous aurons la hauteur du montant fin janvier. Nous attendons la réponse du laboratoire Migrinter de Poitiers.
- Le **budget prévisionnel** a été réalisé sur un document issu du laboratoire Mesopolhis, avec l'aide de la chargée des financements.
- Au total, la journée coûte **3100€**. Avec les 1000€ de l'Idemec et de Telemme, il reste 2100€ à financer. Nous souhaiterions un **financement de 500€ de la part de l'ED** afin de pouvoir la mener à bien et espérons que Mesopolhis (voire peut-être Migrinter) financera le reste.
- Les critères étant respectés, le conseil donne son accord pour un financement à hauteur de 500€.

JE « L'hospitalité au cœur de sa région. Marseille et sa région »

- JE co-organisée par 2 doctorantes en géographie de TELEMMe (Marie-Aude Salomon et Luna Russo) en association avec IREMAM et LEST + programme inter-laboratoires MMSH MIMED
- 10 juin 2024, au MUCEM
- **Budget: 3200€ :**
 - - MIMED: 700€
 - - TELEMMe: 1000€
 - - IREMAM: 1000€
 - - ED 355: 500€
- Envisagés : SoMuM, MMSH, LEST
- Le conseil demande aux organisatrices de s'associer avec d'autres doctorants d'autres laboratoires relevant de l'ED afin de respecter les critères et permettre au conseil de se prononcer sur la demande d'aide.

Séminaire doctoral Marseille

- - Projet des doctorants de TELEMMe travaillant sur Marseille
- - Souhaitent un séminaire interdisciplinaire → aide à la diffusion de l'annonce
- - Souhaitent un soutien financier pour la mise en place des séminaires (MMSH sollicitée mais n'entre pas dans le cadre car n'émane pas de chercheurs).
- Le conseil demande aux organisateurs de soumettre une demande d'aide pour une manifestation précise, avec un programme et un budget.

Demande d'association de l'ED à CORMED

- **Ecole de recherche sur le genre initiée par le programme GenderMed (MMSH)**
- **2èmes rencontres organisées à Sousse (Tunisie) 26 février-1^{er} mars 2024** : S'inscrivant dans le sillage des travaux réalisés dans les journées du CORMED 1 <https://cormed.sciencesconf.org> (décembre 2020), École initiée par Constance De Gourcy (Mesopolhis, MMSH), co-organisée par le réseau universitaire GenderMed : penser le genre en Méditerranée, MMSH, dirigé par Randi Deguilhem, TELEMMe, le groupe GeFeM : Genre, Femmes, Méditerranée, dirigé par Karine Lambert, TELEMMe, le MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) Marseille représenté par Yolande Padilla et Aude Fanlo, le département d'histoire de l'Université de Sousse, représentée par Boutheina Ben Hassine, et de l'Institut de Beaux-Arts de Sousse, Tunisie ainsi que l'Université Galatasaray, Turquie, représentée par Nazli Nokten au sujet des questions relatives aux corps surveillés, mobilisés et exposés en Méditerranée.
- - **Demande d'association** : entrer dans la liste des partenaires français de CORMED 2, ce qui n'implique pas forcément un soutien financier.
- L'ED est associée à cette manifestation par le soutien apporté aux doctorants souhaitant y participer.

Programme doctoral ARKAÏA (1)

- **Réunion avec les responsables de l'institut le 14 décembre 2023 (J.C. Sourisseau, R. Corbineau, H. Aurigny, S. Guillet-Varaine)**
- Le budget prévu par Arkaia pour le programme doctoral est de 4000 euros/an
- Ce programme comportera 3 volets:
 - * *Volet Scientifique interdisciplinaire* (il est acté que la participation à des terrains de fouilles est possible et pourra être ouverte à raison de 30h soit en niveau participation soit en niveau encadrement)
 - * *Volet professionnalisant* et préparation à l'après-thèse
 - * *Volet internationalisation*
- Une des originalités de ce programme sera de mutualiser les « ateliers » prévus dans les nouvelles maquettes des Masters avec les doctorants.
- 14 ateliers sont prévus (environ une semaine par atelier). Les étudiants de Master devront en valider 3 par années. Ils sont prévus lors des semestres pairs (janvier-avril). Ils débuteront au 1^{ère} semestre 2025.

Programme doctoral ARKAïA (2)

- **Les ateliers prévus seront les suivants :**
- Atelier 1 - Statistiques
- Atelier 2 - Photo archéologique
- Atelier 3 - Photogrammétrie et imagerie 3D
- Atelier 4 - Topographie
- Atelier 5 - Systèmes d'Information Géographique
- Atelier 6 - Céramique et céramologie
- Atelier 7 - Industries lithiques
- Atelier 8 - Géoarchéologie et géomorphologie
- Atelier 9 - L'archéologie et l'écrit
- Atelier 10 - Photo-interprétation et paysages
- Atelier 11 - Architecture et relevé architectural
- Atelier 12 - Sculpture et épigraphie
- Atelier 13 - Archéologie opérationnelle
- Atelier 14 - Valorisation du patrimoine
- Dans ces ateliers, les doctorants pourraient être accueillis comme auditeurs ou comme animateurs.

Programme doctoral ARKAïA (3)

- D'autres pistes sont envisagées concernant :
- * Préparation de tables rondes par les doctorants
- * Organisation d'Ecoles d'été (entre mai et septembre) : la question est de savoir comment on intègre des doctorants dans ces écoles.
- * Projet international Formation/recherche
- L'affichage de ce programme doctoral doit avoir lieu dès la rentrée 2024 même si l'ouverture de tous les volets se fera de façon progressive.
- C'est l'ED 355 qui procèderait aux inscriptions des formations en accord avec l'ED 251 (environnement) et l'ED 61 (médecine santé)
- **Ce programme doit être validé en février ou début mars 2024.**
- **Pour rappel, sur la diapositive suivante, le programme doctoral de l'institut SoMuM.**

Le programme doctoral « Etudes Méditerranéennes » de SoMuM

- **Volet scientifique : 30 heures de formation** minimum « à la carte », à choisir parmi les activités proposées par l'institut :
 - ✓ *Conférence de rentrée de l'institut, rendez-vous de SoMuM, colloques*
 - ✓ *Ecoles de recherche*
 - ✓ *Séminaire disciplinaire de SoMuM*
- **Volet professionnalisant : 7 heures de formation** minimum à choisir entre les deux options suivantes :
 - ✓ *Séminaire de l'après-thèse*
 - ✓ *Coordination d'un numéro de revue en réponse à l'appel SOMUM à destination des doctorants*
- **Accès libre à d'autres activités :**
 - ✓ *Des opportunités de financement (missions de terrain, Mobilités en Europe dans le cadre du label « doctorat européen«)*
 - ✓ *Laboratoires Citoyenneté de SoMuM*
 - ✓ *Participation au comité éditorial de la revue pluridisciplinaire MeM*

Questions diverses

- **Mardi 30 janvier 2024** : accueil de 7 doctorants et 2 encadrants de l'université Linnaeus (Suède)
- * Appel aux doctorants lancé le 8 janvier
- * Appel aux laboratoires de la MMSH lancé le 11 janvier
- * Programme prévisionnel de la journée, salle Germaine Tillon :
 - - matinée: présentation croisée des travaux des doctorants
 - - Buffet offert par l'ED 355
 - - après-midi: visite de la médiathèque et présentation des fonds liés aux études coloniales et post-coloniales; présentation de la MMSH, des programmes inter-laboratoires et de GlobalMed; présentation de l'institut SoMuM; échanges avec les chercheurs des laboratoires de la MMSH.

Merci de votre attention !